

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019  
AVENANT A UNE CONVENTION DE MANDAT**

**UCKANGE – Copropriété 17 avenue des Tilleuls  
MD1032 – Avenant n°4**

Le Bureau de l'Établissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/015 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Établissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la convention signée en date du 18/07/2011 et ses avenants n°1, n°2 et n°3 respectivement en date des 04/08/2016, 24/07/2017 et 27/07/2018,

Sur proposition du Président,

- laisse le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel,
- autorise le Directeur Général à signer l'avenant n°4 à la convention prolongeant la durée de la convention jusqu'au 22/07/2020,
- charge le Directeur Général de mettre en œuvre l'avenant n°4.

VU ET APPROUVE

Le **15 JUIN. 2019**

Le Préfet de Région, ~~Le Préfet et par délégation~~  
Le Secrétaire Général pour les Affaires  
Régionales et Européennes  
**Blaise GOURTAY**

Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER